



**COMMUNIQUE**  
Paris, le 04/08/2016

## **POKEMON GO : 3,4 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES JOUENT EN CONDUISANT**

En quelques jours, l'application mobile Pokémon Go a provoqué un véritable raz-de-marée en France. Téléchargée près de 6 millions de fois depuis le 24 juillet dernier, son succès ne fait plus aucun doute. Mais si la réussite du jeu repose sur un effet d'addiction particulièrement fort, cela fait naître chez l'utilisateur la tentation de poursuivre sa quête en toutes circonstances.

**L'association « 40 millions d'automobilistes » révèle aujourd'hui, jeudi 04 août 2016, que les automobilistes français sont 3,4 millions à pratiquer la chasse aux Pokémons alors qu'ils sont au volant. Inquiète de ce phénomène qui constitue un véritable danger sur nos routes, l'association appelle la Sécurité routière et Niantic, le développeur de l'application, à signer une « Charte du bon dresseur » pour sensibiliser les joueurs et réduire les risques routiers.**

### **Au volant, jouer ou conduire, il faut choisir**

Pokémon Go est un jeu pour le moins populaire et très addictif. On dénombre actuellement en France près de 6 millions de dresseurs qui arpentent les rues à la recherche d'un Pokémon, les yeux rivés sur l'écran de leur smartphone. Mais là où la situation devient dangereuse, c'est qu'une grande partie de ces usagers - 56% - avouent poursuivre leur quête jusque derrière le volant de leur véhicule. Ce sont ainsi 3,4 millions d'automobilistes qui parcourent les routes (et les autoroutes !) connectés à l'application et davantage concentrés sur leur recherche virtuelle que sur l'environnement réel.

Cette situation particulièrement dangereuse a déjà provoqué un grand nombre d'accidents de la circulation, d'abord aux États-Unis où l'application est apparue, et en France depuis le 24 juillet 2016, jour de son lancement dans l'hexagone. « Il est évident que l'utilisation d'une application de jeu en situation de conduite est éminemment dangereuse en cela qu'elle perturbe l'attention du conducteur et l'incite à quitter la route des yeux ; l'impact sur nos routes est déjà négatif en termes d'accidentalité. Ce n'est pas parce que le jeu fait un carton que l'on va accepter que ça cartonne aussi sur les routes » déclare Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

### **Une « Charte du bon dresseur » pour sensibiliser aux dangers du mésusage de l'application**

« Bien loin de nous l'idée de s'opposer à un jeu aussi populaire que Pokémon Go, explique Daniel QUERO, président de l'association. En revanche, il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour communiquer sur les dangers éventuels d'une mauvaise utilisation de l'application ».

C'est dans ce but que « 40 millions d'automobilistes » appelle aujourd'hui la Sécurité routière et les créateurs de l'application à signer une charte responsable, qui permettrait de sensibiliser les automobilistes aux risques routiers liés à l'utilisation de Pokémon Go au volant. Antoine, chasseur de Pokémons, en a fait l'expérience : « J'ai tenté

une fois, quelques secondes, de trouver des Pokémon pendant que je conduisais à faible vitesse. Mais j'ai arrêté très vite, car ce n'est pas possible de rester concentré sur la route. C'est extrêmement dangereux d'y jouer au volant, car il faut porter autant d'attention à la route qu'à l'application. »

## CHARTE DU BON DRESSEUR

### La société Niantic, créatrice de l'application Pokémon Go, s'engage :

- À ne pas placer de Pokémon sur et aux abords des autoroutes, pour ne pas tenter les automobilistes.
- À compléter son message général d'avertissement par un message à destination des automobilistes leur recommandant de ne pas utiliser l'application au volant.

### La Sécurité routière s'engage :

- Pour tout téléchargement de l'application « Mode conduite » qu'elle a développée, à offrir un Pokémon rare à l'utilisateur de l'application.

### « 40 millions d'automobilistes » s'engage :

- À mener, conjointement avec la Sécurité routière, une campagne de sensibilisation aux risques de l'usage de l'application Pokémon Go au volant.
- À promouvoir une attitude particulièrement vigilante de la part des automobilistes à l'égard des piétons usagers de l'application, vulnérables du fait de l'attention portée à leur smartphone lors de leurs déplacements.



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. Premier représentant national des automobilistes auprès des Pouvoirs Publics et du secteur économique de la route, « 40 millions d'automobilistes » rassemble plus de 320.000 adhérents, elle a aussi le soutien de l'Union Nationale des Automobile Clubs. [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)